ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Entreprises

Question écrite n° 38210

Texte de la question

M Jacques Roux attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur l'attitude de la direction des Automobiles Peugeot a l'egard des salaries de Bart dont les arrets de travail sont nombreux. Ces derniers, convoques individuellement, sont en effet purement et simplement menaces de licenciement s'ils ne font pas l'effort de venir travailler. Un tel chantage n'est pas acceptable. L'usure physique et mentale de la plupart de ces salaries, due au travail particulierement penible qui caracterise l'industrie automobile, est importante. Ils doivent pouvoir se soigner, avoir acces aux meilleurs soins, a la meilleure therapeutique possible. Il lui demande quelles initiatives elle compte prendre pour rappeler a la direction des etablissements Peugeot que recouvrer et conserver la sante est un droit et que les methodes qu'elle applique doivent immediatement cesser.

Données clés

Auteur : M. Roux Jacques
Circonscription : - COM
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 38210
Rubrique : Automobiles et cycles
Ministère interrogé : santé et famille
Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1249